

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. V

MONTREAL, 10 JUIN 1894.

No. 17

HYPOCRISIE

Connaissez-vous rien de plus révoltant que cette plate hypocrisie qui pousse nos politiciens militants à faire parade d'une religion qu'ils ne pratiquent pas, mais qu'ils exploitent, et à conspuer ceux qui refusent de les imiter et ne consentent pas à trafiquer de la religion parce qu'ils la respectent ?

Il existe à Québec un journal, avec lequel nous avons déjà eu maille à partir, qui s'est fait une spécialité de ce genre de spéculation sacerdotale.

Le plus étrange encore est que ce journal se prétend libéral, et affirme être le dépositaire des saines traditions d'un parti qui aspire à faire triompher au Canada les grands principes de liberté qui ont révolutionné l'ancien monde.

Nous savons bien qu'on fait dans ce journal des restrictions politiques qui ne sont pas moins hypocrites que ses restrictions religieuses.

On s'écrie : nous sommes des libéraux anglais, mais pas des libéraux français.

Triste honneur dont seraient peu flattés les grands esprits qui ont donné à l'Angleterre ses libertés. Comme si la liberté n'était pas la même dans tous les pays, dans toutes les langues et dans tous les cœurs !

Non, messieurs, la liberté est une ; elle est indivisible, et vous n'avez pas la liberté tant que vous n'avez pas conquis toutes les libertés.

Un libéral qui se contente d'une seule liberté n'est pas un libéral : c'est un esclave repu.

Le journal auquel nous faisons allusion s'applique avec une jésuitique tenacité à accoler aux flancs des politiciens qu'il réclame comme ses amis, la puissance ecclésiastique.

Pour y arriver, il n'est pas de bassesse qu'il ne commette, de lâchetés auxquelles il ne se livre, d'insultes ou de mépris qu'il ne prodigue à ceux qui ont la tête trop haute pour se courber ou la bouche trop noble pour mentir.

Tous les moyens sont bons pour arriver au but méprisable d'asservir le pouvoir et l'influence civile aux autorités religieuses, et il les emploie tous.

La flagornerie est la première des armes maniées pour atteindre ce but, et on en joue à Québec avec une virtuosité sans égale. Les hauts dignitaires, habitués aux nuées odorantes de l'encens, doivent avoir le nerf olfactif bien atrophié s'ils ne saisissent pas tout ce qu'il y a d'infect dans ces effluves débordantes de bassesses, de lâche calcul et de mauvais instincts inassouvis.

D'un récent numéro, écrit après la cérémonie de la Fête-Dieu, et où le lyrisme déborde, le journal en question fait une évocation de la toute-puissance cléricale en des termes tellement plats, tellement insidieux, que cela vous dégûte.

Eh oui, parlez-en de vos processions de la Fête-Dieu dans Québec ; parlez de la sainteté de vos mœurs ; parlez de votre dévotion ; parlez de votre religion !

Québec, théâtre de l'adultère et du vice poli-

tique, où croissent et se développent ces deux chancres de l'organisme social canadien ! Nous en avons eu la preuve dans un procès qui vient de se dérouler.

Que signifient ces prosternations, ces génuflexions et ces *oremus*, lorsque le foyer est souillé et le cœur est vendu ?

Que signifient ces masses qui se découvrent devant les saintes images, mais qui violent leurs grandes leçons ?

Est-ce dans ces falbalas et dans ces exhibitions que vous sentez vibrer la conscience d'un peuple qui n'est plus touché par les grandes choses ?

Qu'elle est belle cette touchante cérémonie de la Fête-Dieu dans le cadre qui lui convient, là-bas, derrière les collines, dans les grands champs où les gerbes mûrissent !

Lorsque l'incrédule, du seuil de sa demeure, voit émerger au tournant voisin le flamboyant cortège, au soleil du matin, lorsqu'il voit passer sur l'horizon dans le sentier tracé par le travailleur ce dai rutilant sous lequel se cache dans une châsse embrasée le symbole de l'Homme-Dieu, lorsque défilent tête nue sous le soleil implacable la jeunesse et les vieillards du canton psalmodiant des strophes majestueuses qui roulent en ondes sonores sur la prairie sans fin où montent droit au ciel dans de juvéniles envolées, alors, l'homme que les soucis de chaque jour, les déboires, les déceptions ont éloigné du Christ, tombe à genoux malgré lui, et, un instant au moins, se dit que Dieu est grand.

Mais, qu'il est donc petit, à côté de celui-là, le défilé des cinquante mille personnes qui battent le pavé de nos grandes villes un jour de procession solennelle.

Lorsque nous voyons dans cette tourbe endimanchée pour la circonstance les faces glabres et les fronts dénudés de tout ce monde que nous connaissons trop par ses vices et par ses faiblesses ; lorsque nous pouvons compter du doigt les méfaits et les crimes de ceux qui se tiennent le plus près du Souverain Maître, alors le dédain s'empare de nous, et au lieu de tomber à genoux, nous prenons une rue détournée pour cacher nos haut-le-cœur.

Est-ce à ce sentiment qu'il faut attribuer le vide qui s'était fait à Montréal dans le cortège habituel de ces cérémonies ?

Les juges et les avocats, à quelques exceptions près, les professeurs de l'Université-Laval en masse s'étaient abstenus de figurer dans la procession.

Leur absence a été remarquée, et elle était trop significative pour passer inaperçue.

C'est peut-être un moment de sincérité qui a provoqué cette attitude ; dans ce cas, nous sommes les premiers à en féliciter ces messieurs !

Ceci dit, il importe de relever un autre passage de l'article du journal québécois, où il est dit ce qui suit :

Pour notre part, nous ne saisissons pas le sel de ces allusions irrévérencieuses aux choses d'église, dans lesquelles se complaisent quelques écrivains. Il y en a qui se croient extrêmement spirituels quand ils ont parlé du goupillon, et qu'ils ont donné du calotin et du sacristain à leurs adversaires. Ce sont des plaisanteries de fort mauvais goût, et la plupart du temps, hâtons-nous de le dire, ceux qui s'y adonnent n'en mesurent pas toute la portée. Au fond, ils ne sont pas plus mauvais que les autres. Simple exubérance de l'esprit gaulois, frondeur par instinct, que nous tenons de nos pères. Les Français, dit Max O'Rell, sont des *braggarts of vice*, des fanfarons du vice : tel qui se vante d'avoir fait les cent coups n'a peut-être jamais tué une mouche.

Et puis, en y réfléchissant, les rieurs seraient bien empêchés de dire ce qu'il y a de si risible dans le costume du prêtre ou dans les cérémonies d'église qui jouent un rôle si consolant dans toutes les grandes époques de la vie, depuis le baptême jusqu'au *De profundis*.

Ce qui précède ne s'applique évidemment pas au CANADA-REVUE, qui s'est toujours tenu sur ses gardes pour ne pas donner prise à l'accusation de raillerie de ces sortes de choses.

Lorsque nous avons cru devoir taper, nous avons tapé dur ; et sans merci nous avons cinglé du fouet, bien convaincu que le *castigat ridendo mores* n'est pas applicable à la condamnation des fredaines ecclésiastiques.

Quant aux appellations de calotins, si elles blessent notre confrère nous en sommes fort aise, c'est une preuve qu'il se sent assez morve. x pour sortir un large mouchoir de poche.

Mais qu'il se rassure, le nom de calotin n'a rien qui offense la religion ni les bonnes mœurs.

Il peut être désagréable aux spéculateurs des choses saintes de voir suspendu sur leur tête un qualificatif qui les coiffe si bien, mais jamais un homme sincère dans sa religion n'a redouté de se le voir appliqué.

Eh non, nous faisons des réserves :

Calotins, oui, les directeurs de journaux qui battent monnaie avec la religion; *calotins* les politiciens qui cachent leurs mauvais votes derrière les curés; *calotins* les commerçants qui se servent de l'appui clérical pour voler leurs clients; *calotins* les vieux rentiers paillardes qui cachent leurs frasques derrière des visites d'église.

Les voilà les *calotins* !

Choisissez !

Et d'un autre côté, que signifie cette sortie contre les Français et ces accusations d'irrévérence ?

Qu'est-ce que vous connaissez des Français ; voyons, messieurs ?

Est-ce par quelques clients de lupanars que vous avez rencontrés dans vos quinze jours de séjour à Paris ; est-ce par quelqu'aigri de dix siècles de domination cléricale implacable dont vous avez entendu les divagations, que vous prétendez juger la France ?

Eh non. Tenez-vous le pour dit. En France on respecte autrement l'Eglise que dans le catholique Canada. Examinez la foule qui s'agenouille dans les temples majestueux de la vieille Gaule, puis reportez vos yeux sur la foule qui grouille dans vos cathédrales inachevées, et vous sentirez la différence ; vous en aurez honte !

Mais non, il ne vaut mieux pas approfondir et glisser, car cela nous entraînerait trop loin, s'il fallait tout dire.

D'ailleurs, pourquoi se fâcher, pourquoi se faire de la bile ?

Que voulait donc en somme ce filandreur article où s'étaient tant de méchancetés alliées à tant d'hypocrisie et de platitude :

Dans un pays comme le nôtre, les journaux politiques ont doublement tort de donner dans ce travers. Ils savent que ces écarts seront exploités, non contre eux, mais contre leur parti tout entier. L'intérêt du parti n'est pas leur propriété ; ils n'ont pas le droit de le compromettre pour un bon mot, surtout quand il est d'un goût douteux.

C'est ça, voilà le fond de ces belles tirades : la quête au vote clérical.

Eh bien, tant pis pour vous ; vous l'aurez peut-être, mais alors, gare à vous !

Gare à Laurier s'il arrive au pouvoir dans les plis des absorbantes soutanes.

Le clergé a tué Mercier dans Québec.

Le clergé tuera Mowat dans Ontario.

Le clergé tuera Laurier s'il a la faiblesse de suivre les conseils de ceux qui ne sont ses amis que du côté de la poche et méprise les sages avis de ceux qui lui parlent du fond du cœur.

DUROC.

L'UNIFORMITÉ DES LIVRES D'ECOLE

L'absence de Monseigneur Bégin lors de la réunion du Conseil de l'Instruction Publique a retardé la solution de cette question de l'établissement de l'uniformité des livres classiques, dont il est un des champions.

La *Vérité*, qui est le protecteur né de tous les Frères fabricants et imprimeurs de manuels, profite de l'occasion pour tomber à bras raccourcis sur la mesure qu'elle accuse déjà d'être coupable de tous les maux possibles et imaginables.

Ses raisons, toutes de boutique, se résument à ceci :

Parce que l'uniformité créerait un monopole odieux, donnerait peut-être lieu à des spéculations scandaleuses, étoufferait toute louable émulation, arrêterait le progrès et l'amélioration des livres et des méthodes, causerait de grands préjudices aux auteurs, etc.

Inutile d'insister sur cette opposition dont le fond est trop visible.

Sous prétexte d'empêcher un monopole odieux mais impossible, si l'on se rappelle les conditions du projet, qui permettraient au conseil possesseur des clichés de faire imprimer les ouvrages où il lui plairait, on veut éterniser le monopole que se sont créé certaines imprimeries de Petits Frères sans payer de taxes et par la concurrence aux ouvriers pères de famille.

La discussion, comme nous le disions, n'a pas pu se faire au Conseil de l'Instruction Publique, et les arguments de la *Vérité* ne peuvent guère élucider la question.

Mais on a quelques indications plus précises dans le rapport d'une réunion des instituteurs tenue à l'École Normale Laval, à Montréal, le 27 janvier dernier.

M. Magnan a exposé à cette réunion les avantages du concours proposé, en ces termes :

1° Que le concours proposé permettrait à bien des talents ignorés de se faire jour.

2° Les primes et les bénéfices réalisés par la vente des livres profiteraient directement aux instituteurs et aux institutrices en augmentant leur traitement.

3° L'uniformité des méthodes pédagogiques et probablement l'amélioration des procédés d'enseignement découleraient de l'uniformité des livres.

4° La question économique aurait tout à y gagner.

Voilà évidemment une série d'avantages qui ne sont pas à dédaigner.

Mais, d'un autre côté, le même M. Magnan trouve à la mesure une foule d'inconvénients qui suivent :

D'un autre côté : 1° L'uniformité des livres tuerait l'initiative personnelle. Lorsqu'une série de livres aura été adoptée indéfiniment, personne ne songera à étudier, ou à faire profiter les autres de ses talents, de son travail et de son expérience. On aura donc imposé une barrière au génie, mis des bornes à l'intelligence. Les générations d'instituteurs et d'institutrices qui nous suivront se verront d'avance marquées d'incapacité. 2° On ne pourrait mettre la loi de l'uniformité en force sans commettre de graves injustices envers les auteurs dont les livres sont actuellement approuvés. 3° Cette nouvelle loi serait-elle plus applicable que celle qui existe déjà et qui décrète l'*uniformité* par municipalité.

Nous avons ne pas admettre la gravité des raisons invoquées dans cette contre-partie de la première déclaration.

D'abord, l'uniformité des livres d'écoles ne veut pas dire leur éternité.

Toutes les méthodes ont un temps, et si un livre est adopté uniformément aujourd'hui, rien

n'empêche dans un temps raisonnable de le remplacer *uniformément* par un meilleur.

Quant aux auteurs dont les livres sont actuellement approuvés, leur sort ne nous inspire qu'une très mince compassion.

La plupart de ces prétendus auteurs ont impudemment pillé des ouvrages français, les ont démarqués et jetés dans le commerce.

Quand ils perdraient un peu de l'argent volé à leur confrères français, il n'y aurait que demi-mal.

Maintenant M. Magnan propose ce qui suit :

1° de mettre à exécution, d'une manière sérieuse, la loi déjà existante ; 2° choisir avec la plus grande sévérité les nouveaux livres classiques, et réviser sérieusement l'ancienne liste, de manière à jeter au panier tous les manuels qui ne sont pas conformes aux règles de la méthodologie ; 3° indiquer les principes pédagogiques qui doivent présider à la composition de tout livre de classe, laissant à chaque auteur une grande liberté dans l'exécution du plan. Ainsi, il y aurait uniformité de méthode, mais diversité d'application.

Nous ne voyons là rien qui soit un remède sérieux au gâchis existant.

Il faut une cure radicale, qui ne peut s'obtenir que par le projet principal et qui n'est que remis.

Tout le reste n'est que de la bouillie pour les chats.

L'abbé Rouleau, qui voudrait bien contenter tout le monde, a émis à ce sujet les opinions suivantes :

L'idée de l'uniformité des livres classiques, dit-il, en elle-même, est magnifique, à la condition : 1° que les nouveaux livres soient *pédagogiques* ; 2° qu'ils soient conformes aux saines doctrines ; 3° que la réforme proposée ne lèse aucun droit acquis.

Avec cela on peut encore piétiner dix ans. Il faudra s'entendre :

1° Sur la pédagogie à adopter ;

2° Sur les saines doctrines ;

3° Sur les droits acquis.

S'il faut discuter tout cela avec des curés, il vaut aussi bien y renoncer de suite.

Enfin, nous attendrons la prochaine réunion du Conseil pour voir la discussion.

LE PATRIOTISME CANADIEN.

Un exemple en deux chapitres :

Les Frères du St-Sacrement, arrivés ici gueux comme des rats d'église, organisent un bazar pour embellir leur résidence.

Des dames de Montréal se chargent du bazar.

Les Pères empochent \$6,000.

L'Association St-Jean Baptiste, après avoir fait bien des sacrifices, prépare des fêtes pour achever son local, le Monument National.

Les même Dames se dévouent pour faire réussir ces fêtes.

La St-Jean Baptiste perd \$1,000.

Voilà le patriotisme canadien.

Et, pensez que si, demain, il venait un autre ordre de *guenilloux* quelconque qui organise un bazar, il trouverait encore \$6,000.

Qu'est-ce que vous voulez faire avec un peuple pareil ?

FUROR.

JUSTICE

Il est si rare que l'on nous rende justice dans la presse catholique, que nous ne pouvons pas laisser passer sous silence quelques bonnes paroles que nous adresse le correspondant de la *Vérité* sur un ton qui contraste avec les brutalités usuelles de la sainte feuille.

On sait que nous avons protesté contre une lettre de ce correspondant, où les évêques français soumis au gouvernement qui les paie étaient traités d'évêques franc-maçons.

Le correspondant admet, en ces termes, qu'il a été beaucoup trop loin.

Je vois que ma dernière *Lettre de France* a été jugée sévèrement par quelques journalistes du Canada. Ils ne connaissent pas la situation de notre Eglise de France. C'est pourquoi je leur pardonne leurs vivacités. Ils sont, je le vois, bons catholiques, ils aiment l'Eglise, et ils ont gardé le culte de nos grands évêques français. Je ne saurais leur en vouloir ni de la haute estime en laquelle ils nous tiennent, ni de leur indignation qui les honore. Non, je n'attaque point tout l'épiscopat français. Pris en masse, il a des vertus, mais il manque d'héroïsme. Or, nous aurions besoin d'évêques héroïques dans les circonstances exceptionnelles que nous subissons. Et cela ne dit pas tout. Il est incontestable qu'il y a en France de *mauvais* évêques ; et il est impossible qu'il en soit autrement.

La *Vérité* a dû tressauter en imprimant que nous étions de bons catholiques.

Mais elle se rattrappe en publiant qu'il y a de mauvais évêques en France.

N'aurions-nous pas le droit d'en dire autant au Canada ?

SÉVÈRE.

UN SOUVENIR

On se rappelle encore les troubles qui avaient signalé à Montréal l'apparition de la petite vérole, et les processions ordonnées, sous le fallacieux prétexte de chasser le fléau.

Des gens intelligents comprennent vite que ces manifestations sont simplement matière à quêtes générales avec extorsion de gros sous ; mais si l'on veut se rendre compte de l'effet produit sur les masses, il suffit de lire le compte-rendu suivant d'un procès qui vient de se dérouler en Italie, et qui a créé là-bas une grande sensation :

Les journaux de Rome publient les débats du procès intenté, devant la cour d'appel d'Aquila, à trente-cinq habitants de Celano, dont trois femmes.

Le 29 août 1893, la célébration de la fête des Saints Martyrs avait été défendue à Celano, par l'autorité locale, pour des raisons d'ordre sanitaire.

Dans la matinée, une violente tempête accompagnée de grêle se déclina sur la ville, et aussitôt la population, frappée de terreur superstitieuse, s'écria que c'était là une manifestation de la colère divine pour punir la ville de n'avoir pas célébré la fête comme de coutume.

Alors une foule de plus de cinq cents personnes, altérée de vengeance, fit irruption dans la maison du maire, qui échappa à grand-peine à sa fureur.

Les manifestants se mirent à briser les vitres de la caserne des carabinieri, de la mairie et du tribunal, et on ne sait ce qui serait arrivé si un détachement de bersagliers n'avait été envoyé pour rétablir l'ordre.

Le tribunal d'Avezzano avait condamné les prévenus à des peines variant de quatre à six ans et six mois de réclusion pour outrage au maire, rébellion, bris et dommages.

La cour d'appel d'Aquila, revisant ce jugement, a acquitté quatorze des prévenus et condamné les autres à des peines variant de un à deux ans de prison.

Voilà pourtant où en sont encore les populations asservies au cléricisme en plein XIX^e siècle.

C'est désolant !

VIATOR.

SATANISME ET LUCIFERISME

Les journaux québécois, aux bases largement cléricales, sont, pour le moment, atteints d'une vraie tocade maçonnique.

Ces bons organes ne respirent que souffre et salpêtre, et discutent avec un sérieux grotesque les cérémonies des cultes barbares les plus extravagants.

C'est la *Vérité* qui a donné la note en publiant, nous ne savons trop dans quel but, ce qu'elle a appelé une *voûte de protestation* bourrée des expressions symboliques des plus abracadabrantes.

Nous ne croyons pas qu'aucun homme sensé qui n'y était pas concerné ait passé son temps à lire ces documents macabres, auxquels ont été consacrés trois numéros du journal de Tardivel.

Toujours est-il que celui-ci a réussi à affoler une partie de son entourage.

Il n'avait pas grand'chose à faire pour cela, c'est vrai.

Voilà maintenant que tous les ultramontains discutent avec un aplomb merveilleux les décisions du *strémissime grand collège* et des *Provinces triangulaires*, sans compter l'avis du *Mage élu* et des *sœurs du premier degré pullulique*.

Bien plus, il y en a qui sont pour Lemmi et d'autres pour Vaughan.

Le *Moniteur* de Lévis est entré dans la danse et a pris parti pour les *Parfaits triangles*.

Tout ceci est de la pure folie.

Nous ne pouvons comprendre ce que nos confrères ont à gagner à tourner la tête de nos populations avec ces histoires infernales qui abêtissent encore plus les esprits qu'ils ne sont.

Comme s'ils n'avaient pas déjà assez des colporteurs d'images et du *Miroir des âmes* pour les idiotiser dans des visions énervantes de scènes ecclésiastiques, sans encore leur mettre sous les yeux des descriptions encore plus abrutissantes.

Le livre du *Diable au XIX^e siècle*, par le Dr. Bataille, auquel ces articles n'ont d'autre but que de faire une réclame malsaine, est une œuvre néfaste que l'on a grand tort de répandre

dans nos campagnes; on a grand tort à tous les points de vue, et, peut-être, plus au point de vue de la foi qu'à tout autre.

Le proverbe dit qu'il n'est pas bon de jouer avec le feu, il n'est peut-être pas bon de jouer avec l'enfer, on pourrait s'y habituer.

Quels seraient alors les coupables; où seraient les dindons de la farce dans tout cela?

En veut-on un exemple?

Un curé d'une paroisse pas très éloignée de Montréal, disons dans le comté de Soulanges, racontait l'autre jour à ses paroissiens ce qui suit, à propos des libéraux:

"Voyez-vous, il faut vous en méfier, comme des démons. Savez-vous ce qu'ils font à Montréal, et comment ils prennent des décisions? Ils se réunissent dans une salle noire et là ils appellent le Diable. Le Diable leur apparaît, et ils le consultent sur ce qu'il faut faire. C'est lui qui leur dicte ce qu'ils ont à faire, et, après cela, ils viennent dans vos paroisses pour vous diriger."

Pour un peu, cet imbécile, qui a lu le Dr. Bataille, aurait indiqué à ses ouailles le nom de la rue, le numéro de la maison, l'heure à laquelle cette téléphonie s'opère avec Messire Lucifer.

Ce qu'il y a de pire, c'est qu'il est peut-être assez bête, ce pauvre curé, pour y croire fermement.

Le Dr. Bataille l'a commencé, et Tardivel l'a achevé. Par exemple, nous avons bien raison de dire que c'était un jeu dangereux, parce que nous avons depuis rencontré plusieurs des paroissiens du curé qui riaient comme des bous des contes de leur curé.

C'est avec des exagérations pareilles et d'aussi grosses sottises que le clergé perdra de la part du peuple le peu de confiance qui lui reste.

Et puis, à quoi bon troubler ces esprits naïfs. Voyez ce qu'écrit la *Vérité* dans une de ses hallucinations maçonniques:

Le pentagramme, formé de deux triangles entrelacés, autrement dit l'étoile à cinq pointes, l'*étoile flamboyante*, est un emblème aussi essentiellement satanique que la croix est l'emblème par excellence du christianisme.

Tous ceux qui ont tant soit peu étudié la haute maçonnerie le savent ou devraient le savoir. Dès lors est-il convenable de placer cet emblème dans une église catholique, au-dessus du maître-autel, par exemple ? C'est un étrange spectacle que de voir le pentagramme, l'étoile luciférienne, *flamboyer* au-dessus du Très-Saint Sacrement les jours de grande fête !

C'est très joli cela ; mais qui n'avouera pas avec nous que cette remarque est déplacée ?

N'est-ce pas l'intention qui fait tout ?

Ce dessin naïf, intuitif presque, existe dans presque toutes nos églises, et jamais personne n'y avait trouvé à redire jusqu'à ce jour :

Vous voulez le faire disparaître.

Pourquoi, demandera le peuple ?

Est-ce vous qui le lui expliquerez ?

Croyez-vous qu'il suffira de dire que c'est un emblème maçonnique ?

Peut-être bien quelques rongeurs de balustres et quelques goitreux de sacristie se contenteront-ils de cette raison.

Mais le noyau intelligent ira plus loin et cherchera la cause.

Quand il l'aura trouvée et saura la signification attachée à cet emblème, il ne pourra comprendre qu'on le chasse de la demeure de Celui qui prêcha l'égalité, l'union et l'amour parmi les hommes.

Prenez garde d'aller trop loin.

C'est dans votre intérêt que nous parlons là.

Quant à nous, nous voulons que les yeux s'ouvrent progressivement ; veillez bien de ne pas les ouvrir brusquement.

Qui sait où vous iriez alors ?

PRUDENT.

QUATRE VERTUS

On demande beaucoup aux journalistes ; on exige d'eux qu'ils pratiquent une foule de vertus toutes plus difficiles les unes que les autres à mettre en application.

Mais, a-t-on jamais songé aux vertus qui devraient distinguer les partisans sincères d'un journal ; ne parlons pas des badauds qui achètent une publication par hasard, et qui se posent en lecteurs, en patrons même du journal, et pour leurs dix cents se permettent de donner

des conseils, et, au besoin, même, infligeraient des blâmes et des réprimandes.

Nous parlons des amis dévoués et vrais ; qui ont au fond du cœur le grand désir de voir réussir une œuvre qui répond à leurs sentiments intimes, à leurs besoins même.

Ceux-là sont les seuls sur lesquels nous comptons, les seuls auxquels nous voulons nous adresser.

Comme ce sont de bons amis, ils accepteront bien de nous une petite leçon, — un conseil.

D'ailleurs, elle sera courte.

Nous voulons énumérer les quatre grandes vertus du parfait lecteur du CANADA-REVUE et de toute revue utile. C'est un *vaude mecum* que nous leur adressons dans ces quatre mots qui résument tous leurs devoirs.

Ces vertus, voulez-vous les connaître ?

La première est la *punctualité*.

Elle se résume à ceci ; payer régulièrement son abonnement ; quand on déménage, prévenir le journal de son changement d'adresse ; si l'on est actionnaire, assister sans faute aux séances de la société.

La vertu de *punctualité* est, en somme, négative, et emprunte surtout sa valeur de son union aux deux autres.

La seconde est le *zèle*.

Quelques exemples la définiront parfaitement : vous êtes seul, par exemple, à recevoir notre journal dans votre ville ou village, eh bien, vous nous adressez les noms de quelques amis qui partagent vos opinions et pourraient s'abonner ; si vous avez des réunions, vous glissez un bon mot à l'adresse du journal ; s'il existe dans vos environs un homme disposé à tenir un dépôt de notre journal, vous nous le faites connaître ; vous encouragez vos amis à pratiquer la première vertu ; vous nous faites part des événements qui se passent autour de vous et qui sont de nature à intéresser nos lecteurs et notre journal.

Troisième vertu, la *générosité*.

Inutile de la définir.

L'ami généreux est celui qui abonne de sa poche des voisins pour faire des recrues ; c'est celui qui nous adresse gratuitement des livres

et des journaux intéressants ; c'est celui qui, dans toutes ses affaires, fait la part de la cause de la liberté, et réserve une portion pour l'organe qui se sacrifie à la défense de ces nobles principes.

La quatrième vertu est la *vaillance*.

La plus rare et la plus précieuse des vertus dans le cas qui nous occupe.

C'est la vertu de l'écrivain qui combat le bon combat pour défendre nos idées ; de l'orateur qui a le courage de les proclamer ; de l'homme qui accepte par pur dévouement la tâche ingrate de réfuter les vieux préjugés, de combattre les sorcières radoteuses, de repousser les injustes attaques, de dissiper les malentendus, de raccommoquer les amours-propres froissés, de réveiller les endormis, d'enflammer les indifférents et de grossir sans cesse le nombre de nos suivants.

Les voilà les quatre vertus que nous voulions énumérer ; elles sont solidaires ; aussi ne dirions-nous pas à nos amis de choisir.

Ils ne peuvent être parfaits qu'en les pratiquant toutes les quatre.

La *punctualité*, le *zèle*, la *générosité*, la *vaillance*, voilà ce que nous demandons de nos amis en échange de nos efforts et de nos sacrifices.

On avouera que nous ne sommes pas exigeants.

PRATIQUE.

PAS FLATTEUR. LE SAINT PERE!

Notre Saint Père le Pape vient d'adresser à l'archevêque de Lima et aux autres évêques péruviens d'une lettre que je ne lui conseillerai pas d'écrire à nos prélats. Ah ! mais, non !

La lettre pontificale est une réponse à l'épiscopat du Pérou qui avait envoyé au Saint Père une lettre respectueuse à l'issue d'une réunion à Lima.

Contrairement aux encycliques et autres documents qui émanent du Saint-Siège, lesquels sont toujours d'une remarquable élégance de style, la lettre en question, aussi plate dans la forme que dans le fond, s'accorde parfaitement avec la littérature ordinaire de la *Mémoire* qui publie cette épître *in-artem*.

Ces deux immenses colonnes de lieux-communs et de fadeurs ne valent guère mieux qu'une lettre de

bedeau zélé, ou qu'un sermon de Mgr Lafèche. C'est tout aussi rococo.

Je ne veux pas relever les fautes qui grouillent dans ce document, pas plus que je ne veux l'analyser. La besogne manque d'attrait. Mais je ne puis résister au désir de montrer que le Pape, ou plutôt un de ses sous-secrétaires, a commis la même faute que celle qui nous a valu les rigueurs archiépiscopales.

Il résulte des explications fournies à la cour par Monseigneur répondant à notre action en justice, qu'un seul grief a déchaîné sa colère : nous avons mal parlé des prêtres.

C'est vrai. Mais c'est des mauvais prêtres que nous avons mal parlé ; et notre refus de faire le silence à l'avenir sur les turpitudes des prêtres vicieux et dangereux qui menacent les familles a causé notre ruine.

L'autorité ecclésiastique ne peut pas interdire le Pape, mais elle devrait appliquer la férule à la *Mémoire*, qui, ne voyant pas plus loin que le bout de son nez, laisse passer des énormités comme celle-ci :

"Cela étant, vous voyez, Vénérables Frères, de quelle attention vous avez besoin dans le choix des curés et de quelle assidue vigilance pour les maintenir dans le devoir."

Comment ! les maintenir dans le devoir.

Cette phrase du Saint Père semble indiquer un état habituel d'émancipation chez les curés, ainsi que la difficulté de leur faire observer des vœux librement prononcés.

Ne trouvez-vous pas que ces instructions données publiquement à des évêques sont mille fois plus attentatoires à la dignité du clergé que le cri d'indignation que nous a arraché la honteuse conduite d'un abbé paillard ?

Jamais nous n'avons dit, et jamais nous n'avons pensé que les curés dussent être l'objet d'une surveillance si étroite de la part des évêques, sous peine de les voir s'écarter de leur devoir.

Ces paroles du Saint Père nous donneraient à réfléchir si la lettre ne concernait pas spécialement les curés péruviens.

Un peu plus loin, parlant toujours aux évêques de leurs curés, le Pape ajoute :

"Quant à ceux que l'attrait honteux du gain ou des motifs humains porteraient à assumer un si ardu et si redoutable ministère, ceux qui manqueraient de la sainteté de la vie et de la science convenables, ils doivent être absolument écartés ; car ce sont des mercenaires qui n'entrent point par la porte, et un sel affadi qui ne vaut plus rien que

"pour être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes."

Ainsi, le Pape reconnaît que le sacerdoce attire des hommes par l'*attrait honteux du gain* ; c'est-à-dire que le prix des messes, des services de toutes sortes, la dîme, les cadeaux, la considération, les presbytères capitonnés, tout cela joue un rôle dans les vocations ecclésiastiques. Tout cela et le reste, car le Pape parle encore *des motifs humains* sur lesquels il a l'indulgence de ne pas insister.

Les foules sont tellement niaises qu'elles liront la lettre pontificale avec une dévotion stupide. Je gage qu'on pourrait publier les hérésies les plus révoltantes, sous forme d'encyclique ou de mandement, sans qu'elles s'en aperçussent.

Par contre, lorsque l'intérêt et la sécurité des familles sont compromis par un prêtre indigne, et qu'un journal courageux donne l'alarme, les foules beuglent au sacrilège.

Monseigneur Fabre, qui ne veut pas que l'on critique la conduite des prêtres, devrait ordonner à la *Minerve* de lui soumettre ses articles avant la publication, car son zèle aveugle est bien plus préjudiciable à la réputation du clergé que notre antagonisme éclairé.

LVXX.

LES CAUCHONS LAIQUES

Dans le dernier numéro du CANADA-REVUE, j'ai écrit un article sur Jeanne Darc, intitulé *Une sainte laïque*, dans lequel je protestais doucement contre l'accaparement de la glorieuse Pucelle par le clergé.

Les quelques amis qui me font l'honneur de me lire, et qui ajoutent à cet honneur celui de me critiquer amicalement, ont tous approuvé ma façon de juger les démonstrations religieuses qui ont marqué la béatification de la douce vierge martyre.

Je concluais en disant que la mainmise pratiquée par le clergé ne pouvait diminuer le prestige de la gloire de Jeanne, ni amoindrir le culte que tous les patriotes universels lui doivent.

L'auréole que le clergé a posée tardivement sur le front de celle qui fut mise à mort par ses devanciers ne peut, certes, que la grandir de la hauteur d'une réhabilitation, et je n'observais la singularité du procédé ecclésiastique que comme une singularité, voilà tout.

Le clergé, du moins, en s'emparant de Jeanne, la laisse à tous. Il n'a jamais émis la prétention de la

soustraire à l'admiration des rêveurs et des audacieux dissidents de l'Eglise.

Il n'en est pas de même de certains intransigeants français, qui ont tenté d'arracher au clergé, pour se l'arroger, le droit exclusif d'honorer Jeanne à leur manière.

Entre ces deux prises de possession, je préfère de beaucoup la première.

Jeanne béatifiée — le prime étonnement passé — je comprends cela. C'est une réparation équitable qui ajoute aux honneurs dont on l'entoure aujourd'hui.

Avec les éblouissements de la pompe religieuse, la douce figure de Jeanne s'illumine ; sa personne s'immatérialise. Et si la poésie de l'histoire est assez puissante pour idéaliser une humble créature, la placer au rang des déités, imposer un égal respect pour le jupon de futaine de la bergère que pour l'armure de fer de la guerrière, que sera-ce lorsque les orgues des cathédrales mugiront des marches triomphales au milieu du silence imposant et recueilli d'une foule émue qui, à travers la fumée bleue se dégageant des cassolettes balancées, entreverra la plus grande gloire humaine — après la Vierge Marie — qui a foulé notre globe.

Dans ce cadre imposant, l'apparition sera paradisiaque et la vision de Merlin l'enchanteur traduite avec une splendeur inconnue de ce prestigieux prophète.

Jeanne Darc est la patronne naturelle des incompris, des délaissés, des calomniés et des suppliciés, car elle a été raillée, abandonnée, vilipendée et rôtie.

Jeanne Darc n'éveille pas seulement l'admiration, elle inspire aussi la tendresse et impose la pitié.

La Vierge guerrière fut plus que brave, elle fut bonne ; elle fut plus qu'héroïque, elle fut simple ; elle fut plus que martyre, elle fut résignée.

Voilà le modèle superbement idéal qui s'offre à l'admiration de la civilisation tout entière.

Le clergé de son temps l'a déshonorée, salie et tuée ; le clergé de notre temps efface l'opprobre imérité qui la couvrait.

C'est bien. Jeanne ne peut qu'y gagner.

Sans doute, l'empressement ecclésiastique à classer Jeanne Darc, quoique et parce que, parmi les légions virginales qui brillent dans les recueils des bollandistes, a quelque chose de byzantin ; mais je préfère la voir drapée dans la pourpre ecclésiastique que ficelée dans le sinistre drapeau rouge révolutionnaire. J'aime mieux voir une auréole limbée d'or sur son front

que le démocratique mais hideux bonnet phrygien.

Jeanne est une grande figure chrétienne ; elle a vécu selon les principes de la foi catholique, et elle est morte sous l'empire des dures lois ecclésiastiques : elle a protesté contre leur application, elle ne s'est jamais révoltée contre leur autorité.

Que veulent donc ces radicaux intraitables et imbéciles, qui prétendent monopoliser le culte de Jeanne Darc et l'enfermer dans les étroites limites d'un panthéon officiel et administratif ?

Que réclament ces démolisseurs de rêves ?

Que veulent ces cœurs secs et vides qui n'ont aucune fonction sociale utile ?

A quoi tendent ces anthropomorphes bizarres, qui s'imaginent pouvoir arracher violemment Jeanne à la vénération de tous ceux qui ne l'adoreront pas selon le rit triangulaire ?

Ce sont des *néantistes* et des ambitieux féroces que nous ne voulons pas suivre.

Non, messieurs les néfastes, vous n'aurez pas, à vous seuls du moins, le reflet et le monopole de cette gloire sans pareille. Jeanne est le patrimoine de tous ceux qui aiment leur patrie, qui chérissent la vertu, qui admirent le courage.

Vouloir la voler à votre profit, c'est faire montre d'intolérance et de sottise.

Et que feriez-vous de tant de pureté ?

Après avoir sali la Vierge par vos grossiers attouchements, vous émasculeriez cette Minerve. Cela est inévitable.

Vous poursuivez ses bourreaux de votre indignation factice, mais vous voulez infliger à Jeanne le supplice suprême auquel elle a échappé : le déshonneur.

Ah ! non ! Elle est mieux dans les églises.

Là, du moins, sa mémoire peut être vénérée sans danger et sans partage monstrueux.

Je crois fermement que le sinistre évêque de Beauvais a laissé une descendance à laquelle vous êtes dignes d'appartenir. Aux subtilités tortueuses d'une dialectique de mauvais aloi, vous joignez la haine de tout ce qui n'est pas un agent électoral.

L'ombre immense de Jeanne Darc pouvait satisfaire vos ambitions inavouables, et vous avez osé, publiquement, mettre cette enseigne à votre boutique infâme !

Pouah !

Vous n'êtes, messieurs, que des petits Cauchons ; des Cauchons modernes ; des Cauchons dégénérés, et, ce qu'il y a de pis, des Cauchons laïques.

HENRI ROULLAUD.

BALIVERNES

La Minerve, avec sa candeur habituelle, raconte l'intéressante histoire qui suit :

Excitation extraordinaire à la douane.—On voit chaque jour des choses étranges, mais il n'y a probablement rien qui ait jamais excité plus de curiosité que l'entrée faite par MM. C. Egan et Cie., hier, de 4 barils d'eau provenant du ruisseau baptismal dans le fleuve Jourdain en Palestine.

Cette eau a été achetée par le consul américain à Jérusalem, et il y a eu plusieurs accidents durant le transport. Le consul américain a organisé un train de chameaux, et après l'avoir mis sous la surveillance de son secrétaire, il se rendit par terre à Joppa pour acheter le liquide précieux. Il en acheta plusieurs barils ; mais, en s'en revenant, un des chameaux tomba en bas d'un précipice escarpé, ce qui causa la perte du chameau et de l'eau. C'est une partie de cette cargaison extraordinaire qui est arrivée à Montréal hier. On peut bien se demander quelle nouvelle entreprise les importateurs de cette eau se proposent de faire.

Comme c'est la dernière saison pendant laquelle le grand cyclorama de Jérusalem sera exposé à Montréal, les propriétaires, avec leur esprit d'entreprise louable, ont décidé de présenter quelque souvenir acceptable aux nombreuses personnes qui profiteront, sans doute, de cette dernière occasion pour voir le beau tableau.

L'eau a été mise dans des petites bouteilles, et toutes les personnes qui visiteront le Cyclorama à l'avenir recevront gratis une bouteille de cette eau. Nul doute que plusieurs personnes profiteront de cette occasion pour se procurer ce souvenir précieux.

Ce petit récit est charmant, et servira à fixer un trait des mœurs contemporaines. La postérité saura du moins que les choses graves n'absorbaient pas seules notre temps, notre attention et nos facultés comparatives.

Les nations attentives, apprenant que la population de Montréal se porte en masse sur les quais de déchargement pour examiner les colis, vont soigner leurs emballages afin de perpétuer l'enthousiasme populaire et de grandir à nos yeux.

La France, surtout, va être touchée du procédé. Par la réception faite à quatre barils d'eau, elle jugera du culte dont on entourera désormais l'arrivée de ses barriques de vin. Le bordelais, la bourgogne, la champagne, et toutes les provinces vinicoles vont s'abimer dans une jubilation violente.

Ce n'est pas un fait divers, ce n'est pas une réclame que *la Minerve* nous a servie, c'est mieux que cela : c'est un roman palpitant, c'est un poème épique. Le fonds et la forme sont d'un arrangement délicieux.

On a restitué à Jaffa son ancienne dénomination en ne tronquant qu'une lettre, et l'on a dramatisé l'action en faisant choir un malheureux chameau au fin fond d'un précipice *escarpé*.

Ce n'est pas l'idée de l'abîme qui donne de l'horreur à cette épouvantable catastrophe qui nous a privé de quelques gallons supplémentaires d'eau du Jourdain, c'est la certitude où nous sommes que ce précipice était escarpé. Ah! si la nature l'avait creusé en pente douce et gazonnée, le consul américain et son secrétaire nous auraient fait un envoi plus considérable; mais voilà, le précipice était à pic, comme tous les précipices qui se respectent. Vraiment, nous n'avons pas de chance... le pauvre chameau non plus.

Je n'ai pas l'honneur de connaître les intelligents propriétaires du cyclorama de Jérusalem; mais si les circonstances m'avaient placé au nombre de leurs amis, et qu'ils eussent bien voulu consulter mon expérience, celle-ci leur aurait épargné de gros débours et le chagrin de ne pouvoir satisfaire tout le monde. Car il n'est pas douteux que les retardataires s'en retourneront les mains vides.

J'aurais dit à ces messieurs :

Annoncez bruyamment que vous avez reçu douze muids et cinq foudres d'eau du Jourdain (cette précision lèvera tous les doutes), étalez cette volumineuse tonnellerie devant la porte de votre superbe cyclorama, et remplissez vos petites bouteilles avec l'eau bien-faisante et pure que vous fournit l'aqueduc.

Que diable! ce n'est pas par civisme seulement que vous payez la taxe *purus unda*.

Il n'y a que la foi qui sauve, dit un adage à la fois populaire, médical et canonique. Cette triple consécration lui donne la force d'une vérité vraie dont vous avez le droit de tirer parti.

Ah! grands dieux! si tous les objets dont nous nous entourons n'avaient que leur valeur intrinsèque, nous perdriions vite nos illusions, c'est-à-dire le lien qui nous attache à l'existence et le mirage qui nous la fait trouver supportable.

Il suffirait donc de persuader aux amateurs qu'ils possèdent de l'eau du Jourdain pour les plonger dans une joie doucement délirante.

Maintenant, messieurs, si vous m'objectez que votre conscience ne peut s'accommoder d'une telle supercherie, il m'appartiendra de lever vos scrupules en vous proposant un exemple orthodoxe.

En vertu de la maxime banale dont j'ai eu l'honneur de vous rappeler la formule : *Il n'y a que la foi qui sauve*, les moralistes les plus timorés ne craignent pas de tromper les gens crédules, au nom

et pour le triomphe des saines doctrines. Ils ont raison, car chacun sait qu'il y a de pieux péchés comme il y a de coupables vertus.

Y a-t-il quelque chose de plus doux au cœur de l'homme de bien que de voir son semblable trépi-gner de joie à l'idée seule de posséder une chose désirée et désirable?

Non, certes, surtout quand le dit homme de bien est en état de vous fournir cette chose.

Contre du bel argent, comme de raison.

S'il ne pouvait satisfaire son prochain, l'homme de bien souffrirait cruellement et doublement, car il ne pourrait vider son cœur ni remplir sa bourse.

Aussi l'ingéniosité de l'homme de bien est-elle inépuisable et sans rivale.

Ayant constaté que tout le monde ne pouvait aller à Lourdes pour puiser dans la piscine l'eau miraculeuse qui redresse les bossus, qui rend ingambe les gouteux, qui régénère les scrofuleux, qui guérit les phtisiques, qui donne la vue aux aveugles, la parole aux muets, l'ouïe aux sourds, et qui produit une quantité d'autres merveilles non moins étonnantes et non moins incontestables, l'homme de bien a puisé un trait de génie dans la parole de Mahomet : "Si la montagne ne peut venir à toi, tu iras à la montagne."

Si tu ne peux aller à Lourdes, Lourdes viendra chez toi.

Quelle admirable simplicité!

Et quelle bonne affaire!

En personne pratique, l'homme de bien a voulu se mettre à l'abri de la concurrence et épargner à son souverain liquide la honte d'être confondu avec une vulgaire *aqua fontis*. Il a donc fait fabriquer des capsules d'étain laminé dont il a déposé la marque, afin de faire endêver les contrefacteurs possibles.

Grâce à ce procédé vulgaire mais suffisamment protecteur, l'eau de Lourdes pénétrait dans toutes les familles, au plus juste prix.

C'était la dévotion à la portée de toutes les bourses; l'égalité devant la guérison; la démocratisation des miracles. Un rêve quoi!

Mais tout est perfectible ici-bas.

L'homme de bien s'aperçut, un jour qu'il songeait à multiplier ses bienfaits en accroissant ses affaires, que ses bouteilles étaient pesantes, qu'elles étaient fragiles, et que leur transport était coûteux.

Une idée géniale surgit de son vaste cerveau.

Il accorda à cette idée une attention complaisante, et esquissa un sourire béat qui fut bientôt remplacé par une moue peignant l'accablement de son âme :

—Non, non, murmurait-il : ce serait *peut-être* mal. Mais l'idée ne s'éloignait pas.

Pour mettre sa conscience en paix, l'homme de bien alla consulter un expert en probité. Il lui exposa le perfectionnement qu'il voulait apporter à sa pieuse industrie, et s'enquit surtout de l'opinion de son maître en morale.

Après avoir médité comme un songeur profond, l'oracle lui répondit :

— "O mon fils ! tu peux y aller carrément. Le troupeau humain à qui tu prodigues tes bienfaits n'est qu'un ramassis d'idiots et d'ingrats à qui les écrivains seules conviennent. Hormis les coups de bâton, tu peux tout frelater. Non-seulement il ne dira rien, le troupeau, mais il te suppliera toujours de maquignonner ce que ton grand cœur lui donne ou lui vend.

"Mets la sérénité sur ton visage, l'onction dans ta voix, l'ampleur dans ton geste.....et l'argent dans ta caisse. Souviens-toi, toujours et partout, que c'est la foi qui sauve et non les vils éléments que tu peux recueillir sur notre terre périssable.

"Applique ton idée, mon fils ; applique-la largement, sans hésitations, sans scrupules, sans remords, et ne m'oublie pas dans tes prières. *Diri.*"

Depuis ce temps, le commerce de l'eau de Lourdes est entré, toutes voiles dehors, dans la prospérité la plus fabuleuse.

Le tarif a baissé, mais la consommation a monté suivant une proportion arithmétique inéluctable.

Tout le monde se trouve bien de la réforme : les livraisons se font plus rapidement ; les encaissements sont plus faciles à opérer parce que les prix sont moins élevés ; l'eau de Lourdes est devenue populaire, grâce à la facilité avec laquelle on peut se la procurer partout, même en pleine mer.

Aussi les gens soucieux de leur santé l'emploient-ils en lotions, breuvages, aspersion, gargarismes, etc. Si ça ne fait pas de bien, ça ne peut toujours pas faire de mal. L'Abbé Kneip l'a suffisamment démontré.

Maintenant, il me reste à vous dire, messieurs, en quoi consiste la réforme opérée dans ce commerce licite entre tous. Cette révélation est d'autant plus importante que c'est sur elle que j'ai compté pour vous conseiller utilement la substitution de l'eau du St-Laurent à celle du Jourdain.

Apprenez donc que tout ce qu'il y a d'authentique dans les bouteilles d'eau de Lourdes, c'est simplement la capsule d'étain estampée dont on les coiffe.

Ces capsules, qui sont la propriété de l'homme de bien dont je vous ai parlé, sont fabriquées à Paris, chez un potier d'étain qui demeurait rue Charlot en 1875.

Au lieu de demander douze caisses de bouteilles d'eau de Lourdes, on demande simplement une grosse de capsules métalliques.

On prend alors la première bouteille venue, la première eau venue, le premier bouchon venu. On place la capsule aussi coquettement que possible sur le goulot, et l'on sert la pratique.

Ce qu'il y a de vraiment curieux, c'est que les miracles par l'eau de Lourdes à domicile n'ont rien perdu de leur fréquence et de leur vertu.

Cela prouve que la sagesse humaine n'est pas un vain mot, puisqu'elle a dès longtemps reconnu et proclamé que la foi seule sauve.

Voilà, messieurs les propriétaires du Cyclorama, ce que je vous aurais dit, si vous m'aviez consulté avant de faire venir à grands frais de l'eau du Jourdain.

Je ne veux pourtant pas terminer ce bavardage sans rassurer les marchands et les acheteurs d'eau de Lourdes.

Il n'y a rien d'absolu dans la révélation que je viens de faire. Il existe certainement dans le commerce de la véritable eau de Lourdes ; ce n'est peut-être pas la plus demandée, mais cette défaveur n'altère nullement son origine. Ce que je puis affirmer, c'est qu'une maison de Paris, la maison V. L., bien connue des libraires, des chasubliers, des communautés religieuses et du clergé, expédiait ici, il y a une vingtaine d'années, des quantités considérables de capsules portant l'empreinte commerciale et authentique de l'eau de Lourdes.

Certains me feront peut-être observer que je ferais mieux de me mêler de mes affaires.....ma foi, je partage cet avis.

Mettons que je n'ai rien dit.

LUPUS.

C'EST TROP DROLE

Oh ! la coquine de *Minerve* ! Elle me fera mourir dans les spasmes d'un rictus inextinguible !

Je vais être obligé, dans mon amour pour l'existence, de renoncer à la lecture de cette gazette trop exagérément folichonne. Je ris encore à chaudes larmes de sa dernière facétie.

Allez donc nier le cheval de l'Apocalypse, après le cheval de la *Minerve*.

Oyez ! oyez ! mortels, le recit extra-supercoquet de la bonne vieille :

LE CHEVAL DERBY DÉFAIT.

"Londres, 6 — "Ladis," le cheval de lord Roseberry, a vaincu aujourd'hui le célèbre Derby. Les

journaux anglais font avec enthousiasme le récit de la course qui a passionné la noblesse aussi bien que la basse classe. Ils prétendent qu'il a déjà été prédit à lord Roseberry, il y a vingt ans, que son cheval vaincrait Derby, qu'il serait premier ministre de l'Angleterre et *marierait* une héritière de grande fortune. La prédiction est donc accompli en tous points."

Oh ! mes côtes ! mes côtes !

Pauvre *Derby*, un si bon cheval ! défait par *Ladas*. C'est humiliant pour sa réputation, si bien établie cependant.

O ! ma tendre *Minerve* ! Si la défaite de ce remarquable coursier vous cause trop de désolation, sèche vos larmes, et rappelez sur votre face chiffonnée le sourire édenté qui livre passage à votre glose incomparable.

Derby n'est pas un cheval, ô vieille attendrie ! C'est le nom d'une ville anglaise, d'une marque de cigarette bien connue et d'un lord sportsman qui a donné son nom à la grande course d'Épsom et à celle non moins fameuse de Chantilly.

Il y a donc le Derby anglais et le Derby français.

Quand on dit qu'un cheval a gagné le *Derby*, on entend qu'il a été vainqueur par deça ou par delà la Manche.

Mais à vous, imprudente bavarde, il faut mettre les points sur les *i*, à ce qu'il paraît.

Votre confusion est aussi drôle que celle qui a fait prendre à un ignare le Pirée pour un homme célèbre, et donnera dans le monde des courses une haute idée de vos connaissances sportives. On en parlera en Europe, soyez-en sûre, chère madame, et votre modestie dût-elle en souffrir, je vous annonce un succès de reproduction peu ordinaire.

Quant à la prédiction qui a été faite à lord Roseberry, *il y a vingt ans*, que son cheval battrait *Derby*, il faut que la somnanbule extra lucide à laquelle il s'est adressé soit d'une jolie force, attendu que le Derby d'Épsom est couru par des chevaux de trois à quatre ans. C'est une condition impérieuse de participation à la course.

Si la Sibylle existe encore, je vous prie de me faire connaître son adresse, afin que je puisse lui demander quelles sont les limites exactes de votre.. naïveté.

Merci d'avance, chère *consœur*, comme on dit à la "Voix du Précieux Sang," et croyez à la reconnaissance de vos concitoyens, pour les doux moments que vous leur procurez.

Maintenant, croyez-moi, bonne âme : continuez à vous occuper des affaires intéressant les sacristies,

mais abandonnez le sport hippique auquel vous n'entendez rien.

C'est un conseil que je vous donne gratis.

H. R.

LACORDAIRE

On s'occupe beaucoup dans les journaux du P. Lacordaire, le sublime orateur sacré qui fut le Bossuet du dix-neuvième siècle.

Ses conférences à Notre-Dame sont des chefs-d'œuvre de foi, de force, de puissance, d'argumentation et de splendeur de langage. Je dirais qu'il est le génie de la foi, si la foi elle-même n'était pas du génie : le génie des humbles.

MM. de Cassagnac et Drumont ont reproduit des passages prophétiques de Lacordaire. Je prends la liberté de reproduire celui-ci :

"Après que, dans la mêlée des nations, tous les enseignements auront subi l'épreuve du feu, et que les religions intermédiaires auront succombé, il ne subsistera en face l'une de l'autre que la vérité totale et l'erreur totale : le christianisme et l'athéisme, Dieu seul et l'homme seul.

"Alors aucun nuage ne s'interposant plus entre les deux peuples choisis, entre le juif et le chrétien, entre le peuple du passé et le peuple de l'avenir, ils s'apercevront des extrémités de l'univers ; ils se regarderont fixement, et, s'étant reconnus, ils se mettront en marche comme deux géants pour s'embrasser. Il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur ; le passé et l'avenir seront une seule chose, et ce sera le signal que le temps est fini et que le jour sans fin s'approche."

Ainsi soit-il !

ALBIN VALABRÈGUE.

Le Père de Bassano, de l'Ordre des Franciscains, confesseur de Léon XIII, vient de mourir.

Il est d'usage que le Pape prenne ses prédicateurs de Carême dans l'Ordre auquel appartenait le Père de Bassano ; mais le choix du confesseur est à la disposition absolue de Sa Sainteté.

Il est assez curieux de noter que cette fonction a une rétribution tout à fait minime ; elle était de cinq francs par jour naguère ; elle a été réduite depuis, à deux francs cinquante.

Le confesseur du Pape était autrefois une puissance avec qui les cours étrangères s'efforçaient d'être dans les meilleurs termes. Précaution bien inutile avec le Père de Bassano, qui vivait retiré à tel point que son nom n'a été connu que par la nouvelle de sa mort.

Les cardinaux, suivant l'exemple de Sa Sainteté, prennent leurs confesseurs dans les divers Ordres religieux. Le confesseur du cardinal Rampolla est un jésuite, celui du cardinal Bonaparte est un capucin. Ce dernier se confesse même plusieurs fois par jours, et quand il sort en voiture, il emmène son confesseur avec lui, tant il a d'horreur à l'idée qu'il pourrait mourir autrement qu'en état de grâce.

PELERINAGES

Nous pensions que le Canada avait la spécialité des bizarreries en matière de pèlerinages. Nous nous trompions étrangement. Les Espagnols enfoncent les canadiens, s'il faut en croire le récit d'un des derniers pèlerinages espagnols au Vatican :

Ce ne sont pas seulement, raconte un témoin oculaire, des chapelets, des médailles, des objets pieux que l'on a fait bénir au pape, mais des vêtements, des parapluies, et quels parapluies ! des animaux, oui, des animaux. Un groupe a amené au pontife une chèvre enrubanée et les cornes dorées. Le pape a fait un geste de surprise, peut-être aussi trouvait-il que cette exorcisation sentait un peu le paganisme. Alors l'évêque chef du groupe s'est approché, et lui a expliqué que la chèvre devait allaiter un enfant malade. Léon XIII a caressé le gentil animal.

D'autres pèlerins ont présenté un chien.

— Ah ! cette fois, un bouledogue ? c'est trop, a dit le pape en souriant.

Nouvelles explications. Le chien est le descendant d'une race fameuse de chiens de garde célèbre en Andalousie. Moyennant la bénédiction pontificale, les troupeaux seront bien gardés et n'auront rien à craindre des loups, ni à redouter de la rage.

Léon XIII s'est exécuté ; et voilà comment les pèlerins espagnols s'en retourneront heureux et contents de l'autre côté des mers et des monts, emportant un bon souvenir de Rome et du pontife.

Après tout, Tardivel a bien fait exorciser la *Vérité* !

AU PARC SOHMER

Au Parc Sohmer, c'est comme chez Nicolet : de plus fort en plus fort.

Jusqu'à ce jour, Borée et sa suite de vent coulis ont malmené le public ; mais la lune vient d'entrer dans une nouvelle phase qui nous promet une température estivale, dont les douceurs ne peuvent se savourer complètement qu'au parc populaire de Montréal.

Seulement, la lune est une déesse exigeante, à laquelle il faut accorder des faveurs de choix.

Les directeurs du Parc Sohmer sont si bien fixés sur ce point, qu'ils ont résolu de saluer les bienfaits barométriques qu'elle leur promet par un programme éblouissant et étourdissant.

La semaine prochaine offrira donc des attractions exceptionnelles, dont je vais essayer de donner une faible idée :

Ce sera d'abord le chevalier Delprade, imitateur et illusionniste, assisté par Melles Sarah et Marietta.

Si je me bornais à dire que le chevalier Delprade est resté onze mois de suite à l'Éden Musée, de New-York, je crois que cet artiste serait suffisamment recommandé auprès de notre public avide de curiosités et de nouveautés.

Mais je veux donner une idée plus précise de l'intérêt qu'il excite.

Delprade est un des plus forts illusionnistes connus. Qu'on en juge par l'une de ses expériences :

Il lie dans un sac une de ses assistantes ; puis il la met dans un coffre reposant sur des tréteaux, de façon à démontrer aux spectateurs que le coffre ne correspond pas avec une trappe. Ce coffre, fermé, est entouré de cordes solides dont les nœuds sont faits sérieusement. La compagne de la captive se tient debout, face au public, derrière le coffre.

L'opérateur fait alors tomber un rideau circulaire sur l'ensemble. Au bout de quelques secondes seulement, il relève le rideau, et la substitution est faite. La personne qui était ficelée dans le sac enfermé dans le coffre solidement clos par un réseau de corde est debout à la place de celle dont le public a recueilli le sourire à la chute du voile ; par contre, cette dernière est maintenant captive à la place et dans les mêmes conditions de ligotage que sa compagne.

L'absence de tout truc imaginable et la rapidité de la substitution rendent cette expérience merveilleuse.

Le truc de la *Malle des Indes*, de Robert Houdin, n'était que de la Saint Jean auprès de cela.

Le chevalier Delprade se distingue encore par un talent d'imitation extraordinaire. Tous les instruments, tous les cris, toutes les voix, tous les bruits, il les rend avec une perfection et une vérité saisissantes.

Nous verrons aussi Robsart, un gosier exceptionnel, qui applique ses facultés vocales à une fantaisie fort originale. Placé de profil, il chante avec une voix de baryton bien timbrée. Il porte alors l'habit noir des chanteurs de concert et une superbe moustache. Tout à coup, par une volte-face rapide, il montre son profil gauche. Il n'a plus d'habit noir, il n'a plus de moustaches, plus de cheveux courts : il a une robe de gala, un minois rosé et un chignon élégamment dressé. C'est alors une voix de femme qui se fait entendre, un superbe soprano. J'ajoute que la cambrure serpentine et gracieuse qui caractérise la femme élégante caractérise aussi M. Robsart enjuponné.

Celui-là fera fureur.

Thomson et Burrell, deux excentriques désopilants et mélomanes, auront une large part de succès. Leurs folies joyeuses ne peuvent se narrer. Il faut les voir.

Puis Rice et Elmar exécuteront sur trois barres horizontales des merveilles de force, de souplesse, d'agilité et d'audace.

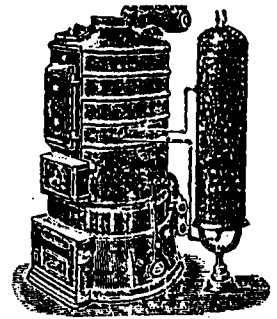
Les chiens sauteurs de Leslie et l'équilibriste Kalkasa termineront dimanche, mais Paul et Léonce nous amuseront encore pendant une semaine avec leurs duos comiques.

D'après cet aperçu, on peut dire que la véritable ouverture de la saison datera du 10 juin.

C'est à dessein que je n'ai pas parlé de l'orchestre : à quoi bon ! Ne sait-on pas qu'il n'y en a jamais eu de semblable à Montréal ?

FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT
Photographie Artistique
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel



HERM. ROY,
PLOMBIER,

Poseur d'Appareils à Gaz, à Eau
Chaude et à Vapeur, haute et
basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,
Toutes commandes exécutées avec soin,
promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

Bonnes références données.



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale
d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur
sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les princi-
paux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada, 516 RUE ST. PAUL, MONTREAL

19-92

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS,

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la
New York Life, 11 Place d'Armes,
Montreal.

MM. B. font la collection.

Chas. S. Burroughs. W. Herbert Burroughs.

J. BTE. DUBOIS

PROFESSEUR DE

Solfège et Violoncelle
RUE CRAIG No. 202.

PATENTS
TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a
prompt answer and an honest opinion, write to
MUNN & CO., who have had nearly fifty years'
experience in the patent business. Communica-
tions strictly confidential. A Handbook of In-
formation concerning Patents and how to ob-
tain them sent free. Also a catalogue of mechan-
ical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive
special notice in the Scientific American, and
thus are brought widely before the public with-
out cost to the inventor. This splendid paper,
issued weekly, elegantly illustrated, has by far the
largest circulation of any scientific work in the
world. \$3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, \$1.50 a year. Single
copies, 25 cents. Every number contains beau-
tiful plates, in colors, and photographs of new
houses, with plans, enabling builders to show the
latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., New York, 361 BROADWAY.

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK

The Pomeroy

Duplex Duplicator

Procédé Patron (Stencil) pour reproduire l'écriture ou
la calligraphie, simple, facile, peu coûteux, économise les
comptes d'impression et assure la discrétion.

Demandez les Circulaires,

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :

PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

A Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 francs

A. FILIATREAU,
Directeur-Gérant.

312 rue Craig
Boite Postale 324.

Téléphone 6923

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

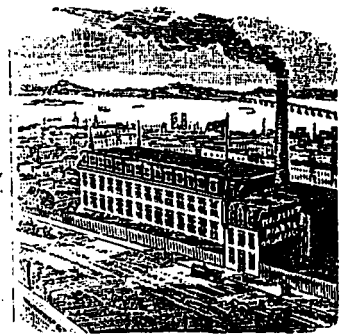
CAPITAL.....	\$ 15,000,00
FONDS INVESTIS.....	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,00

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en les plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.
Bell Telephone No. 318

THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRÉS

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

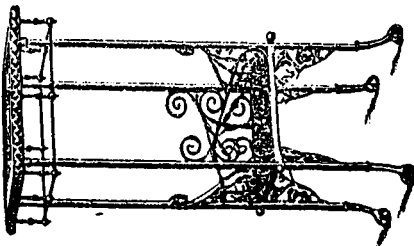
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

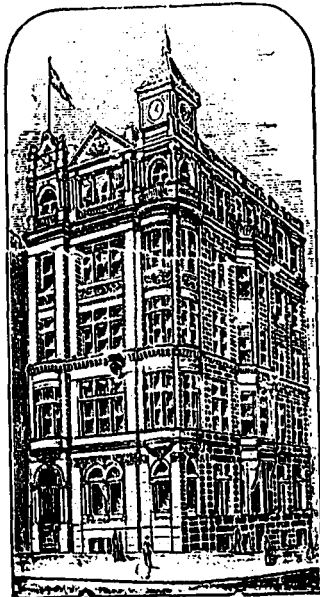
Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés.



FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE



LE SUN, Compagnie d'Assurance sur la Vie DU CANADA. 1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,901,046.64
Augmentation sur l'année précédente.....	4,464,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,608,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,064,936.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,867.81
Augmentation sur 1891.....	214,693.04
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.88
Augmentation sur 1891.....	518,129.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2988,320.28
Augmentation sur 1891.....	607,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,428.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations après décès durant 1892.....	151,528.38
Diminution sur 1891.....	16,537.72

B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.